



DGA Vie locale et citoyenneté
Direction Politique de la ville et Animation du territoire
Service Animation du territoire

Compte rendu des échanges
Conseil de quartier Debain - Michelet - Bauer
Mardi 4 juin 2024

Élu.es :

- Sidonie Baignères adjointe à la Démocratie locale et citoyenne
- Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen,
- Géraldine Beausivoir, adjointe à la Jeunesse
- Merry Liuzzo élue du quartier, adjointe à la Préservation et au développement des Puces
- Héloïse Claudé élue du quartier, adjointe à l'Éducation

Excusés : Lamine Amimer, Carla Gasan

Ordre du jour :

- ❖ Travaux avenue Michelet
- ❖ Travaux secteur Debain
- ❖ Résorption habitat insalubre

- ❖ Présentation antenne jeunesse Bourdarias
- ❖ Renouvellement des équipes d'animation

Mot d'introduction de Sidonie Baignères et Michèle Coadic

Les élues rappellent le rôle des conseils de quartier qui sont des moments d'échanges avec la population, permettant d'informer des sujets les plus récents et de faire remonter à la municipalité les questions qui intéressent les habitant.es du quartier.

Après une présentation de l'ordre du jour, les sujets suivants ont été exposés. Un temps de questions-réponses a permis de préciser les éléments exposés. En voici une synthèse.

Travaux avenue Michelet

Suite à la présentation d'avancée des travaux par le Conseil départemental, des habitant.es constatent un désordre persistant sur l'avenue Michelet, notamment les jours d'ouverture des Puces, avec du stationnement sur les pistes cyclables, des déchets en nombre ou des dépôts sauvages ici et là... Les conflits d'usage demeurent nombreux malgré les travaux censés bien délimiter les espaces. La municipalité est bien consciente des désagréments persistants, mais il faut du temps pour faire changer les habitudes. Pour cela, des contrôles doivent être renforcés.

Un nouveau marché de délégation de service public a été mis en place avec un prestataire afin de mieux gérer les déchets générés par les puciers. Si l'espace public demeure mal tenu, la Ville pourra infliger des pénalités au prestataire et dans ce cadre, le service Commerce contrôle cette délégation.

Un nouveau revêtement avenue Michelet d'apparence claire, couleur beige, paraît peu qualitatif et laisse apparaître des traces de salissure dès les premiers jours de sa pose. Certaines personnes ont fait part de leur mécontentement concernant ce nouveau type d'enrobé.

Ces nouveaux revêtements sont à la fois perméables, favorisant l'écoulement des eaux de pluie, et plus adaptés aux températures estivales, atténuant les effets d'îlots de chaleur. Le Département a remarqué des soucis de finition par endroit qui seront repris par les prestataires.

Les services entendent cependant les remarques d'insatisfaction. Ce revêtement clair exige sans doute un effort accru des unités de la propreté mais il faut désormais garantir des villes adaptées aux périodes de chaleur. Les services ont opté pour un sol rendant la ville plus vivable et plus éco-responsable.

La piste cyclable est discontinuée ce qui rend le cheminement peu sécurisé. Parfois les voitures s'y garent dessus. Une piste centrale n'aurait-elle pas été souhaitable ?

Les insertions centrales sont difficiles en accès et en sortie de parcours. Ce type d'aménagement est propice aux accidents, surtout vers la porte de Clignancourt, très dense en trafic routier.

Travaux secteur Debain

Les agents de Plaine Commune constatent un retard dans la livraison et la finition des travaux, par

manque de bordures et autres matériaux livrés, ainsi qu'un retard pour les travaux des opérateurs de télécom.

Les lampadaires seront posés cet été, une fois les chaussées et trottoirs réalisés.

Des caméras seront-elles intégrées dans les lampadaires ? Qui a accès aux images ?

Elles sont prévues dans le nouvel aménagement mais seront indépendantes des lampadaires avec des mâts dédiés. Les rues des Gravieres et Debain en bénéficieront chacune de 3. Les caméras sont reliées au centre de supervision urbaine (centre vidéo) de la Ville.

L'utilisation et la conservation des images de vidéo protection (espace public) sont strictement encadrées. Leur conservation se limite à 1 mois, sauf réquisition par la police nationale pour une enquête. Seuls des officiers de police judiciaire ou des personnes habilitées à travailler dans un centre de supervision urbain sont habilités à les visionner.

En savoir plus sur le sujet →

https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/videosurveillance_voie_publique.pdf

Une zone grillagée du terre plein sert de dépotoir, est-il possible d'agir dessus ?

Cette parcelle est encore privée mais en cours d'acquisition. Une fois acquise par la Soreqa, l'aménageur public, ce dernier et Plaine Commune procéderont au débarras de tout dépôt.

Qu'en est-il du projet immobilier à l'angle Docteur Bauer et Adrien Lesesne avec le réaménagement de la pharmacie ?

Le projet n'a pas évolué. S'il n'est pas caduc, la Ville attend toujours le dépôt d'un permis de construire.

Résorption habitat insalubre secteur Debain

Divers lots sont en cours d'acquisition afin de proposer de l'habitat rénové après des travaux de réhabilitation ou de démolition-reconstruction. Dix propriétaires sont concernés par des procédures d'expropriation. Dans ce cadre, une solution de relogement leur sera proposée par Plaine Commune. A terme, ça sera une offre d'habitat renouvelée pour les habitant.es, avec différents types de logements (accession privée, social...).

Par ailleurs, le *programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés* permet l'aide de 3 copropriétés en difficulté afin de les réhabiliter. Ces propriétaires sont ainsi accompagnés dans leurs démarches pour réaliser des travaux et bénéficient à ce titre de subventions.

Présentation antenne jeunesse Bourdarias

La Ville propose une nouvelle antenne jeunesse 14 rue Marcel Bourdarias, en plus du Cap J avenue Gabriel Péri et de celle rue Pasteur. Ce site permettra l'accueil d'une variété de publics jeunes, leur offrant des activités diverses : soutien scolaire, citoyenneté, construction de projets de voyages, offre de loisirs...

Les différents espaces de l'équipement offrent la possibilité de cloisonner les activités, de recevoir à la fois de jeunes adultes et des adolescent.es, sans que ces publics ne se gênent pendant leurs ateliers. Des ouvertures en soirée sont prévues.

Un travail avec des associations est-il prévu ?

Les partenaires viennent nourrir l'action de la direction de la Jeunesse. Il faut inciter les jeunes à fréquenter des structures associatives et municipales où ils et elles côtoient des publics variés et s'ouvrent à un maximum d'activités.

Travail des équipes d'animation

Suite au renouvellement des conseils de quartier, les réunions avec les équipes d'animation reprendront à la rentrée en septembre afin de travailler des sujets jugés pertinents pour les six quartiers de Saint-Ouen.

Pour tout besoin d'information :

Sirine Belkhiri : sbelkhiri@mairie-saint-ouen.fr / 06 14 64 86 86

Benoit Angelini : bangelini@mairie-saint-ouen.fr

Et retrouvez l'ensemble des compte rendus et informations sur <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/>